



OFFRE D'EMPLOI

Chargé ou chargée de cours – AEC Techniques d’inspection en bâtiment

Programme : AEC – Techniques d’inspection en bâtiment

Horaire du poste : De soir

Lieu de travail : Montréal

Mode d’enseignement : À distance

Échelle de traitement : 96,56\$ à 134,75\$ de l’heure

Durée : Session d’hiver 2026 avec possibilité de reconduction

L’Institut Grasset est à la recherche de chargé·es de cours pour son programme AEC – Techniques d’inspection en bâtiment.

Ce programme vise à former des professionnels capables d’effectuer des inspections complètes de bâtiments résidentiels ou commerciaux, d’en évaluer l’état général et de produire des rapports détaillés conformes aux normes de la profession.

Ci-dessous les cours à combler pour la session d’hiver 2026 :

Inspection des éléments structuraux du bâtiment et du terrain :

Ce cours vise à former des professionnels capables de détecter les défauts et les problèmes potentiels des éléments structuraux d’un bâtiment et du terrain. À la fin du cours, l’étudiant acquerra les compétences nécessaires pour effectuer des inspections approfondies et rédiger des rapports détaillés sur l’état des éléments structuraux et du terrain. Il couvre l’inspection visuelle des éléments structuraux et du terrain, la vérification des composantes structurales intérieures et extérieures ainsi que celles du terrain, l’évaluation des composantes du système de sécurité du bâtiment, incluant les systèmes coupe-feu, les murs coupe-feu et mitoyens, l’examen des caractéristiques du terrain et de sa conformité aux règlements, et l’élaboration de rapports d’inspection détaillés.

Inspection des systèmes de ventilation, climatisation, traitement de l’air et chauffage :

Ce cours vise à former des professionnels capables de détecter les défauts et les problèmes potentiels des systèmes de ventilation, climatisation, traitement de l’air et chauffage. À la fin du cours, l’étudiant acquerra les compétences nécessaires pour effectuer des inspections approfondies et rédiger des rapports détaillés en lien avec l’état de tous ces systèmes. Il couvre le diagnostic visuel des conditions dangereuses des composants des systèmes, l’inspection des composants pour repérer signes d’usure, dommages ou dysfonctionnements, la vérification de l’adéquation entre le système de chauffage et le

système de climatisation selon les besoins du bâtiment, ainsi que l'élaboration de rapports d'inspection détaillés.

VOS PRINCIPALES RESPONSABILITÉS :

- Savoir traduire la réalité du marché du travail à travers la transmission des connaissances ;
- Rédiger le plan de cours ;
- Préparer et transmettre les exercices ;
- Rédiger, présenter et corriger les travaux et les examens ;
- Effectuer le suivi et l'avancement des étudiants en période d'atelier
- Participer aux activités du département ;
- Au besoin, accomplir toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS :

- Détenir un diplôme spécialisé en inspection du bâtiment, en structure du bâtiment, en génie civil ou en mécanique du bâtiment ;
- Détenir une formation en pédagogie (un atout) ;
- Détenir une expérience professionnelle dans l'inspection du bâtiment (un atout) ;
- Avoir de très bonnes connaissances en informatique et des logiciels de la Suite Office 365 ;
- Maîtriser les sujets enseignés et rester à jour avec les nouveautés ;
- Savoir transmettre les connaissances de manière claire et adaptée aux différentes vitesses d'apprentissage des élèves ;
- Être apte à donner d'autres cours dans le programme d'études.

AVANTAGES :

- Emplacement au cœur du Mile End, quartier à haute valorisation technologique et culturelle ;
- Environnement de travail agréable et stimulant dans un établissement d'enseignement collégial privé de renom ;
- Horaire flexible, enseignement à distance, de soir ;
- Régime de pension ;
- Milieu favorisant la formation et le développement professionnel.

POUR POSTULER

Les personnes intéressées à déposer leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le 21 janvier 2026**, par courriel à : rhinstitut@grasset.qc.ca

L'Institut Grasset souscrit au principe d'égalité des chances en emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité en matière d'emplois. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes sur demandes aux personnes en situation de handicap. Toutes les informations reçues seront traitées de façon confidentielle et seules les candidatures retenues seront contactées.